**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2024
COMMUNE DE SAINT-IMOGES**

La réunion a débuté le 4 novembre 2024 à 18h30 sous la présidence du Maire, Madame BENOIT Caroline.

**Membres présents :** Madame BENOIT Caroline ; Madame BRABANT Marie-Odile ; Monsieur CERIANI Michael ; Monsieur CHAPLART Roland ; Madame COSSIEZ Anne ; Madame CREMONT Danielle ; Monsieur FRANCOIS Grégory ; Monsieur LAUDY Aurélien ; Madame POURE Sandrine

**Membres absents :**

Monsieur ITASSE Thierry

Secrétaire de séance : Madame POURE Sandrine

Le quorum (plus de la moitié des 10 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Le PV du 09 septembre 2024 est validé.

**2024\_25 - Présentation des rapports activité eau/déchets**

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le rapport d’activité eau-assainissement et le rapport d’activité déchets de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne au titre de l’année 2023. Ces documents ont été établis par la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne.

Le Conseil Municipal prend connaissance de ce rapport annuel d’activités.

**2024\_26 - Remboursement pneus**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de rembourser la somme de 266,90 € concernant une crevaison sur le chemin de la Neuville en Beauvoir et autorise le Maire à signer le devis correspondant.

**2024\_27 - Cadeaux de Noël des enfants**

Le Conseil Municipal décide d’allouer à chaque enfant domicilié dans la commune, et scolarisé à la rentrée de septembre 2024, en maternelle ou en élémentaire, un cadeau d’une valeur de 20 € à 25 €. Il est décidé d’accepter le devis de la librairie L’Apostrophe qui s'élève à 525,55 € avec l'emballage, pour des jeux de société.

**Questions diverses**

Le maire informe le Conseil Municipal des démarches réalisées auprès des sociétés Koesio, Champagne Repro et Toshiba afin de revoir le contrat du photocopieur arrivant à échéance en avril 2025. C’est la société Koesio qui est une nouvelle fois retenue, du fait de son offre et de la qualité de son SAV.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h30.

[[[SECRETAIRE]]]